

## Délibérations du 20 octobre 2023

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 20 octobre 2023**, 9h, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

### Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 24

Étaient présent.es :

**Collège A** : Martine SEVILLE, Emilie VAYRE, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI, Martin BARNIER

**Collège B** : Marie-Karine LHOMMÉ, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT, Alexandre QUIQUEREZ

**Collège BIATSS** : Hervé BRUNI

**Personnalités extérieures** : /

**Usagers/ères** : Antoine TRUPIANO-REMILLE, Emilia GRUN, Maxime THIMON, Camélia BOUDJEMA, Nathan PERRAMOND, Alice PICCINALI, Léon TATO, Sam TROUILLOUD, Sarah REPPI

**Représenté.es** : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Hervé GOLDFARB, Tanguy LEROY, Alais NALLET

**Invité.es** : Stéphane POTA, Claudine GAY, Pierre-Yves STEUNOU, Clémentine TROCCON, Marine LEVADOUX, Arthur RAVIX, Mélanie ANGELLA, Philippe POLOME, Sebastien VALIN, Sylvie DADOMO

**Invité.es permanent.es** : Stéphanie PATFOORT, Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Laurie FABRE

### AVIS

#### MODIFICATIONS DE MAQUETTES

##### 02 – Modifications de maquettes

Dans la continuité des précédentes CFVU, présentation des modifications de maquettes de formation 2022-2026 conformément à la lettre de cadrage, et présentation des nouvelles maquettes pour la rentrée 2023-2024.

##### Faculté de droit

- Licence professionnelle Assistant juridique

##### IUT Lumière

- BUT HSE
- BUT GEA
- BUT SD

- BUT MLT
- BUT QLIO

**UFR LESLA**

- Master Cinéma et audiovisuel mention cinéma et culture visuelle

**UFR TT**

- Préparation agrégation Histoire-géographie

En séance, l'IUT Lumière demande à ce que soit apportée une modification sur la maquette BUT SD. La ressource 606 précédemment nommée « Données sportives » porte à présent l'intitulé « Domaines d'application en science des données ».

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **22**  
Vote 01 – **Avis favorable**

Pou	Contre	Abst	NPPV
18	0	4	0

**OUVERTURE / FERMETURE DES FORMATIONS**

**03 – Ouverture / fermeture des formations**

Est présentée au vote des élu.es la fermeture de la formation DU International Business Lawyer, de la faculté de droit Julie Victoire Daubié.

Certain.es élu.es étudiant.es s'interrogent sur les raisons de cette fermeture.

Réponse de la composante : *la problématique ne vient pas du nombre d'inscrit.es puisqu'il y en avait toujours environ une vingtaine par an, mais plutôt d'un manque de ressources humaines. En effet, la faculté de droit a ouvert de nouvelles formations dans des domaines pour lequel il y a de réels besoins dans le monde du travail, et aussi des attentes de la part des étudiant.es. Il faut des gestionnaires et des enseignants responsables pour ces nouvelles formations. De plus, dans le cas du DU International Business Lawyer, la composante avait des difficultés pour trouver des enseignant.es capables d'enseigner le droit en anglais. Il n'y avait donc pas d'autres choix que de le fermer afin de pouvoir reporter ces ressources sur les autres nouvelles formations de la composante.*

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **22**  
Vote 02 – **Avis favorable**

Pou	Contre	Abst	NPPV
18	0	4	0

**CONVENTIONS**

**04 – Conventions**

Présentation par Arthur Ravix, juriste chargé des conventions et de la réglementation scolaire

- **Création de convention - MASTER Métiers du livre et de l'édition (UFR : LESLA ; Partenaires : Association Villa Gillet)**

La présente convention définit les modalités d'un partenariat spécifique, dans le cadre de l'enseignement de master 1 « Médiations du livre », avec la Villa Gillet, en charge de la programmation et de l'accompagnement des étudiant.es dans la mise en œuvre de leur propre projet sous la forme d'une restitution radiodiffusée dans le cadre de l'organisation du festival « Littérature Live ».

La Villa Gillet contribuera à la réalisation d'une série d'émissions avec des écrivain.es et des professionnel.les du livre, conçues et animées par les étudiant.es, retransmises en direct durant le festival « Littérature Live » puis accessibles sur Internet.

- **Création de convention - Dispositif de « chuchotines » à destination des spectateurs et spectatrices en situation de handicap visuel (UFR : LESLA ; Partenaires : Théâtre du Point du Jour)**

La présente convention spécifique a pour objet la mise en œuvre commune d'un dispositif de « chuchotines » à destination des spectateurs et spectatrices en situation de handicap visuel. Ce dispositif consiste en leur accompagnement individuel par des étudiant.es en Arts de la Scène de l'Université Lumière Lyon 2, du Théâtre aux spectacles de leur choix.

- **Création de convention - Dispositif de « chuchotines » à destination des spectateurs et spectatrices en situation de handicap visuel (UFR : LESLA ; Partenaires : Théâtre Nouvelle génération / CDN de Lyon)**

La présente convention spécifique a pour objet la mise en œuvre commune d'un dispositif de « chuchotines » à destination des spectateurs et spectatrices en situation de handicap visuel. Ce dispositif consiste en leur accompagnement individuel par des étudiant.es en Arts de la Scène de l'Université Lumière Lyon 2, du Théâtre aux spectacles de leur choix.

- **Création de convention - Dispositif de « chuchotines » à destination des spectateurs et spectatrices en situation de handicap visuel (UFR : LESLA ; Partenaires : Entreprise Le Ciel)**

La présente convention spécifique a pour objet la mise en œuvre commune d'un dispositif de « chuchotines » à destination des spectateurs et spectatrices en situation de handicap visuel. Ce dispositif consiste en leur accompagnement individuel par des étudiant.es en Arts de la Scène de l'Université Lumière Lyon 2, du Théâtre aux spectacles de leur choix.

- **Avenant de convention - L3 d'Histoire parcours « Histoire », « Histoire-Géographie-Métiers de l'enseignement », « Histoire-Histoire de l'art » ou « Histoire-Archéologie ». (UFR TT ; Partenaires : ENS de LYON)**

Le présent avenant à la convention a pour objet de déterminer, entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENS de Lyon, les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant la L3 d'Histoire, en vue de la délivrance du diplôme de Licence d'Histoire, pour les parcours « Histoire », « Histoire-Géographie-Métiers de l'enseignement », « Histoire-Histoire de l'art » et « Histoire-Archéologie ».

La validation du diplôme d'établissement par les élèves et les étudiant.es de l'ENS de Lyon nécessite l'obtention de 18 crédits ECTS à l'ENS de Lyon durant leur première année de formation. Cependant, la priorité restant l'obtention de la licence délivrée par l'Université Lumière Lyon 2, les choix d'options pour valider ces 18 crédits ECTS à l'ENS de Lyon se doivent d'être compatibles avec l'organisation pédagogique de la licence.

- **Création de convention - Master Mention Sociologie Parcours Sociologie et Diagnostic des Organisations (UFR : ASSP ; Partenaires : ECE de Lyon)**

La présente convention a pour but d'établir une coopération entre Centrale Lyon et l'Université Lumière Lyon 2, en vue de former des élèves-ingénieur.es à la sociologie des organisations et à la réalisation de diagnostic des fonctionnements humains en organisation, pour un meilleur accompagnement du développement des entreprises grâce à la complémentarité des enseignements respectifs de chaque établissement.

Centrale Lyon prépare les étudiant.es au diplôme d'ingénieur généraliste ; l'Université Lumière Lyon 2 assure la formation qui conduit au diplôme Master de Sociologie, Parcours Sociologie et diagnostic des organisations (ci-après désigné par Master SDO) pour lequel elle est accréditée pour la période 2021-2025.

Centrale Lyon assure une formation spécifique aux élèves-ingénieur.es ; l'Université Lumière Lyon 2 assure des enseignements leur permettant d'obtenir une formation complémentaire diplômante, en suivant parallèlement des unités d'enseignement réparties sur la première et la deuxième année du Master SDO. Ainsi, outre leur diplôme d'ingénieur, les élèves-ingénieur.es engagé.es dans ce parcours peuvent obtenir le Master SDO. Chacun des deux établissements demeure pleinement responsable de la mise en œuvre des programmes pédagogiques de son diplôme dans le respect des politiques générales de formation et d'évaluation du diplôme qu'il délivre.

- **Création de convention - Diplôme Inter-Universitaire Management psychologique des organisations (UFR : PSYCHO / SHS ; Partenaires : Université Grenoble Alpes)**

La Convention a pour objet de définir les obligations respectives des parties dans la mise en œuvre du DIU : « Management psychologique des organisations », qui est organisé conjointement par l'UFR SHS de Grenoble et l'Institut de Psychologie de Lyon, ainsi que les incidences financières qui découlent de cette organisation.

	Pou	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : <b>21</b> Vote 03 – <b>Avis favorable</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Fait à Lyon, le 20 octobre 2023

**Marie-Karine LHOMMÉ**  
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

